BUDGET 2025
UN BUDGET SAIN ET MAÎTRISÉ

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE MARQUÉ PAR DES CRISES SUCCESSIVES, LA GESTION BUDGÉTAIRE DE LA VILLE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE SE DISTINGUE PAR SA RIGUEUR ET SON ANTICIPATION. L'ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES, NOUS LIVRE DANS CETTE INTERVIEW UN ÉTAT DES LIEUX DÉTAILLÉ DES FINANCES COMMUNALES, DE LA MAÎTRISE DE LA DETTE À LA GESTION DES INVESTISSEMENTS. DÉCOUVREZ COMMENT LA VILLE PARVIENT À MAINTENIR UN ÉQUILIBRE FINANCIER TOUT EN POURSUIVANT SON DÉVELOPPEMENT ET EN GARANTISSANT DES SERVICES DE QUALITÉ À SES HABITANTS.

RENCONTRE AVEC
HENRI LANCELIN
ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Saint-Cyr Mag : Pouvez-vous nous faire un état des lieux du budget communal ?

Le budget de la ville se porte très bien. Comme le conseil municipal a pu le constater au moment du vote du compte administratif, nous sommes encore en mesure de dégager un excédent de plus de 5 millions d'euros. Il faut rappeler que cet excédent est obligatoire mais aussi nécessaire : obligatoire pour rembourser les emprunts contractés notamment à l'occasion de la construction du groupe scolaire Dorine-Bourneton et nécessaire pour entretenir le patrimoine existant de la ville. C'est le premier indicateur d'une bonne gestion. Je tiens à le souligner car, comme toutes les communes, nous avons depuis le début du mandat subi des crises successives. Nous les avons traversées et avons réussi à conserver l'ensemble des services municipaux tels que le cinéma, le théâtre, la piscine, la bibliothèque et pu proposer de nouveaux services comme la maison France services, la ressourcerie, etc. Au-delà des équilibres budgétaires préservés, nous avons un budget qui nous permet d'investir tout en garantissant des services de qualité aux habitants.

Saint-Cyr Mag : Comment se caractérise la dette de la commune ?

La situation de la dette municipale est sous contrôle. Actuellement, elle s'élève à 646 € par habitant, ce qui est relativement modeste comparé à la dette de l'État, qui atteint 49 577 € par habitant. Recourir à l'emprunt pour investir dans l'avenir est parfois inévitable, surtout lorsqu'il s'agit de projets d'envergure qui bénéficient à l'ensemble de la communauté. Par exemple, la construction de l'école Dorine-Bourneton a nécessité un emprunt pour garantir la qualité et la pérennité de l'infrastructure éducative. Cependant, notre capacité d'autofinancement nous permet de limiter le recours à l'emprunt pour l'entretien de notre patrimoine existant. Nous avons mis en place des stratégies financières rigoureuses et des politiques budgétaires prudentes mais réalistes qui nous permettent de maintenir un équilibre financier sain. Grâce aux excédents budgétaires que nous avons générés chaque année depuis le début de notre mandat, cette dette pourrait être intégralement remboursée en moins de trois ans.

Cela démontre notre engagement envers une gestion responsable et notre capacité à assurer le bien-être de notre communauté tout en respectant nos obligations financières.

Saint-Cyr Mag : Quelles sont les grandes orientations budgétaires pour l'année 2025 ?

C'est le dernier budget complet que nous présenterons pour ce mandat; c'est donc à la fois une conclusion et un marqueur fort. Ce que je voudrais mettre en avant ici, c'est que nous avons tenu nos engagements malgré des conditions économiques difficiles et après plusieurs crises successives (COVID, guerre en Ukraine, etc.). L'année 2025 sera essentiellement dirigée vers la rénovation et l'entretien des espaces publics. Nous allons continuer les actions en cours et accélérer nos investissements sur la requalification des voies communales, avec des travaux prévus notamment sur les rues Roger-Henry, Danielle-Casanova, Division Leclerc et Francisco-Ferrer. Un autre grand projet très attendu par les habitants, concerne l'aménagement du quartier de la Fontaine Saint-Martin, dans le cadre de l'opération de réhabilitation des résidences Yvelines Essonne, avec une enveloppe de 1,5 million d'euros. En tout, près de 9 millions d'euros seront investis pour améliorer l'espace public.

Saint-Cyr Mag : Quelles seront les mesures en matière d'imposition ?

La situation des communes est actuellement particulièrement compliquée avec des défis financiers et administratifs à relever. Après avoir subi une forte inflation qui a eu un impact sur les finances municipales, comme sur celles des ménages, une baisse drastique des dotations de l'État se profile dans les prochaines années, pour compenser son déficit récurrent et abyssal. Dans un contexte de développement urbain induisant nécessairement des investissements et des coûts de fonctionnement supplémentaires, cette hausse des prix n'a fait qu'accroître la pression budgétaire. Néanmoins, tout au long du mandat, nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition sur la taxe foncière et cela malgré ces contraintes. Par exemple, les charges en énergie ont explosé : +170 % entre 2020 et 2024, soit une hausse de 900 000 à près de 2 millions d'euros. Pourtant, nous avons réussi à absorber ces augmentations sans alourdir la fiscalité des Saint-Cyriens.

> ***MALGRÉ LES CRISES SUCCESSIVES, NOUS AVONS SU MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS TOUT EN INVESTISSANT POUR L'AVENIR.***

Saint-Cyr Mag : Quels efforts de gestion avez-vous mis en place ?

Les efforts se font jour après jour, année après année et doivent être continus. Nous avons fait le choix d'une saine gestion budgétaire en évitant les dépenses inutiles et en optimisant nos coûts. Pour illustrer cette maîtrise du budget de fonctionnement, nous nous dirigeons peu à peu vers une digitalisation de tous les services de la mairie. Nous améliorons par exemple l'inscription scolaire et périscolaire grâce au Portail Famille Agora. Dans le même temps, nous avons cherché des économies en mutualisant les abonnements d'accès à internet et au téléphone : nous avions plusieurs fournisseurs et en optimisant, nous avons diminué

les coûts d'un facteur deux, passant de 100 000 à 50 000 euros.

Saint-Cyr Mag : La ville dispose-t-elle d'une marge de manœuvre financière ?

Oui, grâce à notre capacité d'autofinancement qui a pour principal but de dégager des excédents nous permettant d'investir ensuite sans avoir systématiquement recours à l'emprunt. Nous disposons de la capacité de faire face à des aléas en cours de gestion. L'absorption de la crèche des Libellules en régie, qui a mécaniquement augmenté les charges de fonctionnement de la commune d'environ 200 000 €, en est un bon exemple. Toutefois, cette faculté est contrainte par le besoin de préserver notre capacité d'investissement pour ne pas compromettre nos projets futurs. Il n'y a pas de miracle et toute dépense imprévue supplémentaire doit trouver une compensation sous une forme ou une autre.

Saint-Cyr Mag : Quelle est votre stratégie budgétaire ?

Notre approche repose sur l'anticipation et la gestion à long terme. Un exemple concret : dès 2020, nous savions que nous allions construire une école à hauteur de 10 millions d'euros. Plutôt que d'attendre la

hausse des taux d'intérêt, dès 2022, nous avons emprunté en avance de phase à des taux très bas et des conditions avantageuses, ce qui n'aurait pas été le cas si nous avions décidé d'emprunter au moment de la construction (soit 2 ans après). La négociation nous a permis d'échelonner les paiements et de débloquer les fonds seulement au moment du début de la construction. La stratégie budgétaire ne se définit pas d'une année sur l'autre : elle s'exerce sur le long terme et nous l'avons depuis le début du mandat !

Saint-Cyr Mag : Quels seront les grands projets à venir ?

Comme nous avons terminé de construire un certain nombre de bâtiments publics comme la Maison des Associations Simone-Veil, ou le Complexe Sportif et finalisé l'intégration du quartier, nous allons intensifier notre action sur les espaces publics qui nécessitent de l'entretien. Ensuite, nous concentrerons nos efforts sur la requalification du parvis de la gare, du passage Raspail et de la place du marché. D'ici la fin de ce mandat j'espère voir le projet du Parc de la Ratelle s'amorcer.

Saint-Cyr Mag : En conclusion, la ville est-elle prête pour le prochain mandat ?

Absolument, les Saint-Cyriens peuvent être rassurés par le fait que l'action municipale menée depuis 2020 n'a pas eu pour objectif de vider les caisses et d'empêcher les actions futures. Au contraire, nous avons travaillé avec diligence pour maintenir un budget stable et une dette raisonnable, ce qui nous laisse une marge de manœuvre pour investir dans de nouveaux projets. Contrairement à d'autres communes qui ont pu sacrifier l'avenir pour financer le présent, nous avons adopté une approche réaliste et responsable. Cela signifie que, si demain, il devient nécessaire de rénover un gymnase ou de réaménager le marché, nous disposerons des ressources nécessaires pour le faire sans compromettre la stabilité financière de la ville. Nous finirons notre mandat avec un budget équilibré et bien géré, garantissant la mise en œuvre de futures initiatives. Cette gestion prévoyante assure que les Saint-Cyriens pourront continuer à bénéficier d'infrastructures modernes et de services de qualité.

LES GRANDS *ÉQUILIBRES*

21,6 MILLIONS *D'EUROS*
D'INVESTISSEMENT

29,1 MILLIONS *D'EUROS*
DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES RECETTES

70,08%
proviennent de la fiscalité directe locale et des taxes annexes (impôts fonciers, taxe d'aménagement ...)

10.99%
proviennent de la facturation des services aux usagers

18,24%
Taux de dépendance aux subventions de l'État

PRINCIPALES DÉPENSES

56,60%
sont consacrées aux frais de personnel pour le service au public

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA VILLE SUR 100€

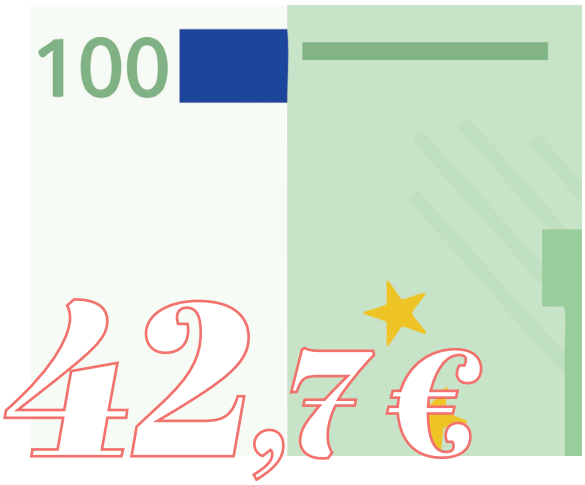

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement, qui a pour vocation de modifier et enrichir le patrimoine communal, comprend les dépenses d'équipement (travaux et matériels durables), comme les véhicules ou encore les projets structurants. Outre ces dépenses, ce budget inclut un certain nombre d'éléments financiers obligatoires, comme le remboursement du capital et les opérations d'ordre. La répartition présentée ci-dessous, décline l'ensemble des dépenses d'investissement prévues au budget primitif et les reports 2024.

Cadre de vie et espaces publics : entretien des routes, du mobilier urbain, Budget Participatif etc.
20 € soit **10 147 400,90 €**

Remboursement du capital et opérations d'ordre
6,2 € soit **3 142 000 €**

Informatique : mise en conformité des bâtiments, modernisation (numérique...)
5,7 € soit **2 907 268,29 €**

Sports et Vie Associative
5,1€ soit **2 610 242,83 €**

Scolaire, périscolaire, jeunesse
2,9 € soit **1 462 411,71 €**

Culture et événementiel
2,1 € soit **1 063 992,31 €**

Sécurité : vidéoprotection, matériel police municipale etc.
0,4 € soit **204 092,90 €**

Petite enfance
0,3 € soit **130 164,33 €**

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires à l'activité des services de la collectivité (comme les charges du personnel ou encore les achats de fournitures). Les dépenses relatives aux ressources humaines ont été reportées dans chaque thématiques.

Petite Enfance, scolaire, enfance, jeunesse
25,9 € soit **13 137 781,08 €**

Administration générale
9,4 € soit **4 782 742,20 €**

Espaces publics (voirie, entretien, espaces verts etc.)
6,6 € soit **3 342 103,01 €**

Culture, Sports, Vie Associative
5,9 € soit **3 010 943,31 €**

Charges financières et amortissements
2,8 € soit **1 410 000 €**

Fluides (gaz, eau, électricité, etc.)
3,2 € soit **1 620 000 €**

Sécurité
2,7 € soit **1 380 782,97 €**

Innovation sociale
0,8 € soit **426 600 €**